



AVENIR

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement en faveur du développement durable prend de plus en plus d'importance dans la société québécoise. Le secteur forestier dans lequel le réseau de coopératives forestières évolue est particulièrement sensible pour cette question auprès de l'opinion publique.

L'ensemble du mouvement coopératif québécois souhaite aussi se doter d'une position claire et dynamique en faveur du développement durable. Consciente du rôle qu'elle a joué à son niveau, en accord avec ses missions et valeurs, la FQCF a engagé une réflexion interne sur la mise en place d'une stratégie de développement durable dont les principes fondateurs impliquent de concilier les objectifs de croissance économique à ceux d'équité sociale et de préservation de l'environnement.

Pour ces raisons, le conseil d'administration de la Fédération québécoise des coopératives forestières a pris la décision de doter l'organisation d'une politique de développement durable.

Par l'adoption de cette politique de développement durable, la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) précise, renforce et fait connaître son engagement envers le développement durable. Elle a préparé cette politique d'une manière rigoureuse en s'inspirant du référentiel BNQ 21000.

Nous, administrateurs et employés, sommes portés par des valeurs et par la conscience de l'évolution nécessaire à apporter dans notre monde pour relever les défis du développement humain et de la pérennité des ressources à l'échelle de toute la planète. Chaque personne impliquée au sein de l'organisation perçoit les iniquités sociales et la difficulté pour certains humains de répondre à leurs besoins essentiels. Les modes de production et de consommation actuels dépassent aussi largement les limites biophysiques de notre planète.

Est également ancrée dans l'organisation, la conviction profonde que le milieu forestier est une source de richesses économiques, sociales, naturelles et culturelles qu'il convient de protéger, d'aménager, de mettre en valeur et de partager pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Promotrice de l'entrepreneuriat coopératif comme modèle de développement solidaire et générateur de richesse, la FQCF s'engage à contribuer au développement durable par des pratiques exemplaires et par son rôle d'agent multiplicateur au sein de son réseau.

Aussi, nous nous engageons à appliquer une stratégie où les décisions reposent sur la prise en considération des enjeux environnementaux, économiques et sociaux en vue d'un développement durable

Objectifs

Par cette politique, nous nous engageons à poursuivre les objectifs suivants :

Pour notre gouvernance et notre vision transversale du développement durable :

- Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des employés, des administrateurs et des membres vers une compréhension commune du développement durable ;
- Élaborer des projets et développer des produits ou services qui tiennent compte des divers aspects de développement durable.

Pour la dimension sociale :

- Attirer et favoriser le développement d'employés compétents et motivés, leur offrir un environnement physique de travail agréable et les mobiliser en les impliquant dans les activités tout en favorisant un climat de travail sain ;
- Garder toujours à l'esprit l'importance de la personne humaine et contribuer activement au développement social des coopératives forestières et des communautés.

Pour la dimension économique :

- Assurer et diversifier nos revenus autonomes pour défendre la pérennité du fonctionnement de la FQCF, en appui au développement et rayonnement des coopératives actuelles et au soutien au démarrage de nouvelles coopératives pour compléter l'occupation des territoires et marchés ;
- Promouvoir la coopération comme modèle d'entrepreneuriat durable.

Pour la dimension environnementale :

- Mesurer et gérer les ressources écologiques de manière efficiente par des pratiques d'écogestion des ressources matérielles, de l'énergie et de l'eau ;
- Nous approvisionner en ayant le souci de choisir les fournisseurs, les produits et les services qui entraînent les meilleures retombées socioéconomiques et environnementales possible ;
- Adopter des pratiques responsables dans l'organisation de nos événements.

Mise en œuvre

La présente politique concerne toutes les personnes associées à la Fédération, soit celles qui y travaillent et celles siégeant au conseil d'administration ainsi que ses filiales. Pour atteindre les objectifs de sa politique, la Fédération :

- Adaptera graduellement ses pratiques de gestion de manière à prendre en compte le caractère transversal du développement durable ;
- Veillera à intégrer la prise en compte des objectifs de la présente politique dans sa planification stratégique et dans son plan d'action annuel ;
- Implantera les actions nécessaires ;
- En mesurera les résultats et les communiquera ouvertement avec ses membres et avec d'autres partenaires avec qui elle entretient des relations, particulièrement dans le mouvement coopératif ;
- Mettra à jour cette politique à tous les cinq ans.

Globalement, la Fédération adoptera graduellement des pratiques et des outils de gestion qui permettront la prise en compte simultanée des aspects sociaux, environnementaux et économiques dans les décisions.

Entrée en vigueur

La politique a été adoptée le 18 avril 2012 par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des coopératives forestières.



Fédération québécoise
des coopératives forestières

www.fqcf.coop